

Technico-commercial pour le secteur de la construction

RÉF | 8952

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Concevoir des propositions de solutions technico-commerciales;
- Vendre la solution technico-commerciale;
- Développer sa clientèle;
- Développer son activité;
- Gérer l'information technique et commerciale;
- Participer à la politique commerciale de l'entreprise;
- Gérer un projet technico-commercial.

Programme

- **Cours professionnels :**

Technologies et Modes d'exécution ; Coordination de projet (module transversal) ; Conseil technico-commercial ; Négociation ; Marketing ; Informatique appliquée ; Technique de vente ; Politique commerciale appliquée.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Pratique Professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas de le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez [la fiche formation de l'IFAPME](#)

- **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

[MAIS, les cours professionnels seront suivis, au choix, dans un Centre IFAPME.](#)

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de coordination et d'encadrement, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 1 an

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 250 €

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

OU Certificat d'apprentissage;

OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>